

Transplantation utérine ou GPA : l'Académie nationale de médecine s'interroge

Dans sa séance du 23 juin 2015, l'Académie nationale de médecine, avait abordé les aspects législatifs, cliniques, notamment le risque chirurgical pour la donneuse et la receveuse, le caractère à risque de la grossesse, les risques du traitement immunosuppresseur pour la mère et l'enfant et les aspects éthiques de la transplantation utérine concernant le choix entre donneuses vivantes ou décédées et l'avenir de l'enfant.

Au terme de sa réflexion elle avait donné un avis favorable à la poursuite de ces expérimentations.

Aujourd'hui, l'Académie nationale de médecine se félicite de la réussite de la première transplantation à partir d'une donneuse vivante réalisée en France par l'équipe animée par Jean-Marc Ayoubi à l'hôpital Foch en collaboration avec l'équipe du pionnier de la technique, le professeur Mats Brannström.

Cependant elle tient à préciser que la transplantation utérine, qui constitue néanmoins un grand espoir pour les femmes sans utérus et qui apparaît comme une alternative à la gestation pour autrui, ne sera pas une chirurgie classique avant de nombreuses années et demeure un processus expérimental.